




Bassin d'Éducation
et de Formation

La réforme du Lycée Général et Technologique : BACCALAUREAT 2021

- 
- 1. Les ambitions du nouveau lycée**
 - 2. Les nouvelles modalités d'organisation**
 - 3. La mise en œuvre de l'accompagnement personnalisé**
 - 4. L'accompagnement au choix d'orientation**
 - 5. Baccalauréat 2021**
 - 6. Echanges**



1. Ambitions du nouveau lycée GT



■ **Un nouveau baccalauréat général et technologique en juin 2021**

- Simplifier une organisation trop compliquée
- Valoriser le travail et la régularité des lycéens
- Mieux accompagner les élèves dans la conception de leur projet d'orientation
- Servir de tremplin vers la réussite dans le supérieur

■ Évolutions des enseignements et de la scolarité en LEGT

- Tests de positionnement au début de l'année de Seconde
- Accompagnement personnalisé en fonction des besoins de l'élève
- Temps dédié à l'aide aux choix d'orientation dès le début de la Seconde
- Intervention de deux professeurs principaux en Terminale
- Des enseignements communs (en voie G et en voie T) permettant l'acquisition d'une culture commune
- Des enseignements de spécialité en cycle terminal : trois en Première, deux en Terminale
- Des enseignements optionnels possibles
- Introduction d'une part de contrôle continu dans la note finale du baccalauréat (40%, dont 30% au titre des épreuves communes et 10% au titre des bulletins scolaires)



■ Une transformation progressive du lycée GT

- Premières évolutions de la classe de Seconde GT en 2018-19
- Rénovation des classes de Seconde et Première à la rentrée 2019
- Rénovation de la classe de Terminale à la rentrée 2020

■ De nouveaux programmes en vigueur

- En Seconde et Première à la rentrée 2019
- En Terminale à la rentrée 2020



2. NOUVELLES MODALITÉS D'ORGANISATION

Organisation et volume horaire de la classe de seconde

1. Enseignements communs :

- Français
- Histoire géographie
- Langue vivante A et langue vivante B
- Sciences économiques et sociales
- Mathématiques
- Physique chimie
- Sciences et vie de la Terre
- EPS
- Enseignement moral et civique
- Sciences numériques et technologie

Accompagnement personnalisé
Accompagnement au choix de
l'orientation
Heures de vie de classe

Tronc
commun
pour les
élèves
26,5 heures

2. Enseignements optionnels : l'élève peut choisir un de chaque, LCA pouvant être en plus

- 1 enseignement général (3heures) au choix parmi : Arts – LCA – EPS – LV C - **EATDD**
- 1 enseignement technologique (1heure 30) au choix parmi : Management et gestion – Santé et social- Biotechnologie - Sciences et laboratoire – Sciences de l'ingénieur – Création et innovation technologiques – Création et culture, design (6h) – **Hippologie et équitation (3h) – Pratiques sociales et culturelles (3h) – Pratiques professionnelles (3h)**

Dotation
globale par
division
38,5H

Enveloppe horaire
de 12 heures par
division
31% de la dotation

Organisation et volume horaire de la classe de Seconde STHR

1. Enseignements communs :

- Français
- Histoire géographie
- Langue vivante A et langue vivante B
- Mathématiques
- Sciences
- EPS
- Enseignement moral et civique
- Economie et gestion hôtelière
- Sciences et technologies des services
- Sciences et technologies culinaires

2. Enseignements optionnels :

- 1 enseignement général (3 heures) au choix parmi : Arts – EPS – LV C
- Atelier artistique (2 heures)

Accompagnement personnalisé
Accompagnement au choix de
l'orientation
Heures de vie de classe
stage de 4 semaines

Tronc
commun
pour les
élèves

30,5 heures

Dotation
globale
par division
42,5H

Enveloppe horaire
de 12 heures par
division
28% de la dotation

Classe de première générale

1. Enseignements communs :

- Français
- Histoire géographie
- Enseignement moral et civique
- Langue vivante A et langue vivante B
- EPS
- Enseignement scientifique

2. Enseignements de spécialité (SPÉ)

- Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques
- Humanités, littérature et philosophie
- Langues, littératures et cultures étrangères
- Mathématiques
- Sciences de la vie et de la Terre
- Sciences économiques et sociales
- Physique chimie
- Arts
- Littérature et LCA
- Numérique et sciences informatiques
- Sciences de l'ingénieur
- Biologie Ecologie

3- Enseignements optionnels (EO) 3 heures : maximum 1 enseignement en 1^{ère}

Arts – EPS – LV C - LCA (possible d'être choisi en plus d'un EO)

Hippologie et équitation (3h) – Pratiques sociales et culturelles (3h) – Pratiques professionnelles (3h)

Accompagnement personnalisé
Accompagnement au choix de
l'orientation
Heures de vie de classe

Tronc
commun
pour les
élèves
16 heures

Trois SPÉ
4 Heures
chacun
12 heures

Dotation
globale
par division
36 heures

Enveloppe horaire
de 8 heures par
division
22% de la dotation

Classe de Terminale générale

1. Enseignements communs :

- Philosophie
- Histoire géographie
- Enseignement moral et civique
- Langue vivante A et langue vivante B
- EPS
- Enseignement scientifique

2. Enseignements de spécialité (SPÉ)

- Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques
- Humanités, littérature et philosophie
- Langues, littératures et cultures étrangères
- Mathématiques
- Sciences de la vie et de la Terre
- Sciences économiques et sociales
- Physique chimie
- Arts
- Littérature et LCA
- Numérique et sciences informatiques
- Sciences de l'ingénieur
- **Biologie Ecologie**

3- Enseignements optionnels (3 heures) : maximum 2

- Arts – LCA – EPS – LV C –
- **Hippologie et équitation (3h) – Pratiques sociales et culturelles (3h) – Pratiques professionnelles (3h)**
- Uniquement en terminale : Mathématiques expertes – Mathématiques complémentaires
- Droit et grands enjeux du monde contemporain

Accompagnement personnalisé
Accompagnement au choix de
l'orientation
Heures de vie de classe

Tronc
commun
pour les
élèves
15,5
heures

Dotation
globale
Par division
35,5H

Deux SPÉ
6 Heures
chacun
12 heures

Enveloppe horaire
de 8 heures par
division
22% de la dotation

Classe de première technologique

1. Enseignements communs :

- Français
- Histoire géographie
- Enseignement moral et civique
- Langue vivante A et langue vivante B
- EPS
- Mathématiques

2. Enseignements de spécialité (SPÉ)

Variables selon les séries :

ST2S, STMG ➤ 15h

STD2A, STI2D, STL, ou STHR ➤ 18h

3- Enseignements optionnels : Maximum 2 enseignements

- Arts – EPS – LV C (3 heures)
- Atelier artistique (2 heures)

Tronc
commun
pour les
élèves
14
heures

Trois SPÉ
De 15 à 18
heures

Dotation
globale
par division
de 39 à 49H

Enveloppe horaire
de 10 à 18 heures
par division selon
série

Accompagnement personnalisé
l'orientation
Heures de vie de classe

Classe de terminale technologique

1. Enseignements communs :

- Philosophie
- Histoire géographie
- Enseignement moral et civique
- Langue vivante A et langue vivante B
- EPS
- Mathématiques

2. Enseignements de spécialité (SPÉ)

Variables selon les séries :

ST2S, STMG ➤ 16h

STD2A, STI2D, STL, ou STHR ➤ 18h

3- Enseignements optionnels :Maximum 2 enseignements

- Arts – EPS – LV C (3 heures)
- Atelier artistique (2 heures)

Tronc
commun
pour les
élèves
13
heures

Deux SPÉ
De 16 à 18
heures

Dotation
globale
Par division
de 39 à 48
heures

Enveloppe horaire
de 10 à 17 heures
par division selon
série

Accompagnement personnalisé
Accompagnement au choix de
l'orientation
Heures de vie de classe



3. MISE EN ŒUVRE DE L'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ



L'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ 2018 - 2019

A l'issue des tests, édition à partir de l'onglet « Restitution », de fiches individuelles de positionnement et édition de tableaux de bord par classe et par établissement. L'identification des besoins et des acquis permet de :

- construire des groupes pour des travaux différenciés ;
- travailler en équipe disciplinaire ;
- (Ex. : adapter la progression annuelle pour lisser les difficultés, prioriser les thème à travailler, introduire des aides a priori, prévoir des activités ciblées en fonction des besoins...)
- servir de base de réflexion pour le travail sur l'orientation et pour le choix des enseignements de spécialité.



L'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ à partir de 2019

L'horaire consacré à l'AP n'est pas fléché par l'arrêté, il est « déterminé selon les besoins des élèves ».

Il s'agit de :

- ▶ sensibiliser à la posture d'accompagnement et à la nécessaire différenciation de l'enseignement **au sein de la classe et en dehors de tout dispositif** ;
- ▶ construire l'AP autour d'un projet d'acquisition de compétences bien identifiées (en référence aux évaluations nationales notamment), éventuellement à partir de groupes dont la composition est évolutive.



4. L'ACCOMPAGNEMENT AU CHOIX D'ORIENTATION



Axe 1 : Les procédures d'orientation en fin de 2^{nde} BO N°35 du 27/09/2018

Ce qui ne changera pas :

- La procédure globale : recueil des **intentions** et **avis provisoires** au 2^{ème} trimestre, **vœux définitifs** et **décisions** au 3^{ème} trimestre
- L'**accompagnement personnalisé** tout au long de l'année : soutien des élèves de 2^{nde} en fonction de leurs besoins et **accompagnement aux choix d'orientation**
- Les **dispositifs** « **passerelle** » entre les voies générale, technologique ou professionnelle
- La réglementation en matière de doublement, stage de remise à niveau pour limiter les doubléments
- La possibilité de recours par les familles : procédures d'appel qui portent sur les décisions d'orientation relatives aux voies d'orientation

Ce qui devrait changer

Au 2^{ème} trimestre :

Intentions / Avis provisoires/recommandations

Les familles expriment leurs **intentions** sur la fiche de dialogue en classant, par ordre de préférence :

→ 1^{ère} générale

- L
- ES
- S



Nouveauté :

Les élèves visant la voie générale expriment leurs **souhaits d'enseignements de spécialité** (4 parmi ceux proposés dans le lycée, 5 si un n'est pas dispensé dans le lycée)

Le reste de la procédure pour la phase intentions / avis provisoires est inchangé

→ 1^{ère} technologique

- 1^{ère} STAV
- 1^{ère} STD2A
- 1^{ère} STHR
- 1^{ère} STI2D
- 1^{ère} STL
- 1^{ère} STMG
- 1^{ère} ST2S



En fonction des choix de la famille, le conseil de classe du 2^{ème} trimestre donne un **avis provisoire** et formule, le cas échéant, des recommandations au regard des résultats et projet de l'élève

→ 1^{ère} spécifique

→ Un accès à la voie professionnelle (avec possibilité de demander un stage passerelle)

Les changements dans la procédure d'orientation en fin de 2ndeGT

Au 3^{ème} trimestre :

Vœux définitifs

Les familles expriment leurs **vœux définitifs** sur la fiche de dialogue en classant, par ordre de préférence :

→ 1^{ère} générale

- †** *Ens. spécifique :*
- ES**
- S** *Ens. spécifique :*

Nouveauté :
Les élèves visant la voie générale expriment leurs **vœux définitifs d'enseignements de spécialité** en fonction du dialogue mené

→ 1^{ère} technologique

- 1^{ère} STAV
- 1^{ère} STD2A
- 1^{ère} STHR
- 1^{ère} STI2D *Spécialité :*
- 1^{ère} STL *Spécialité :*
- 1^{ère} STMG
- 1^{ère} ST2S

→ 1^{ère} spécifique *Spécialité :*

→ Un accès à la voie professionnelle :

- 1^{ère} Pro *Spécialité :*
- 2^{nde} Pro *Spécialité :*
- CAP *Spécialité :*

Le reste de la procédure pour la partie
« vœux définitifs » est inchangé

Les changements dans la procédure d'orientation en fin de 2nde GT

Au 3^{ème} trimestre :

Avis définitifs

Le conseil de classe du 3^{ème} trimestre répond aux familles sur la fiche de dialogue :

→ 1^{ère} générale

L

ES

S

Oui **Non (nouveau)**

~~Oui~~ ~~Non~~

~~Oui~~ ~~Non~~

~~Oui~~ ~~Non~~

→ 1^{ère} technologique

1^{ère} STAV

1^{ère} STD2A

1^{ère} STHR

1^{ère} STI2D

1^{ère} STL

1^{ère} STMG

1^{ère} ST2S

1^{ère} spécifique

Oui Non

Oui Non

Oui Non

Oui Non

Oui Non

Oui Non

Oui Non

Oui Non

→ Proposition du conseil de classe pour une série de 1^{ère} non demandée :

Dispositif de mise à niveau conseillé

→ Voie professionnelle : Avis favorable Oui Non

Nouveauté :

- Le conseil de classe formule une proposition d'orientation qui porte sur la voie d'orientation et le chef d'EPLE une **décision** sur la voie d'orientation
- Il émet un avis sur les enseignements de spécialité choisis

Le reste de la procédure pour la partie « avis définitifs » est inchangé



Ce qui est en suspens :

- ▶ Les modalités d'articulation choix des élèves/offre du lycée d'affectation
- ▶ A priori cas exceptionnels : gestion des demandes de changement d'établissement entre la seconde et la 1^{ere} pour suivre des enseignements non proposés dans son lycée d'affectation : dossier académique, procédure manuelle, affectation DSDEN

Axe 2 : Des heures dédiées à l'orientation

➤ 3 grands axes pédagogiques :

- Découvrir le monde professionnel et s'y repérer
- Connaître les formations de l'enseignement supérieur et leurs débouchés
- Elaborer son projet d'orientation

➤ Deux objectifs en 2^{nde} :

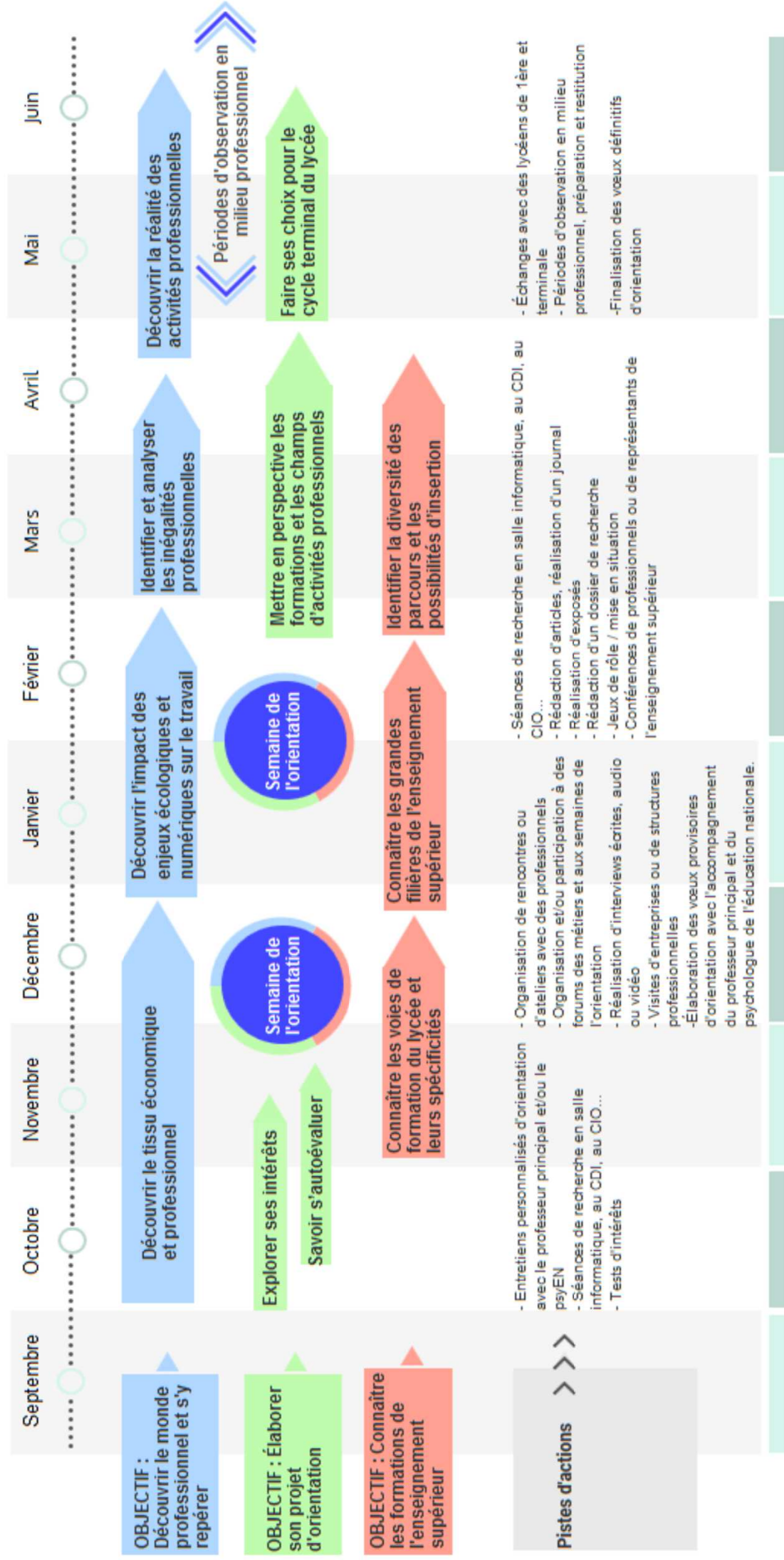
- Dépasser les représentations liées au genre ou au milieu social d'origine
- Choisir leur voie et leurs enseignements de spécialité ou leur série pour le cycle terminal du lycée

2^{nde} : Découverte et exploration

1^{ère} : Approfondissement

Tle : Finalisation du projet et formulation de vœux de poursuite d'études

Organisation possible en seconde générale et technologique





Axe 3 : Liens avec l'enseignement supérieur

Construire son parcours en lycée et choisir notamment ses enseignements de spécialité en cohérence avec ses projets de poursuites d'études.

Quelques constats et enjeux :

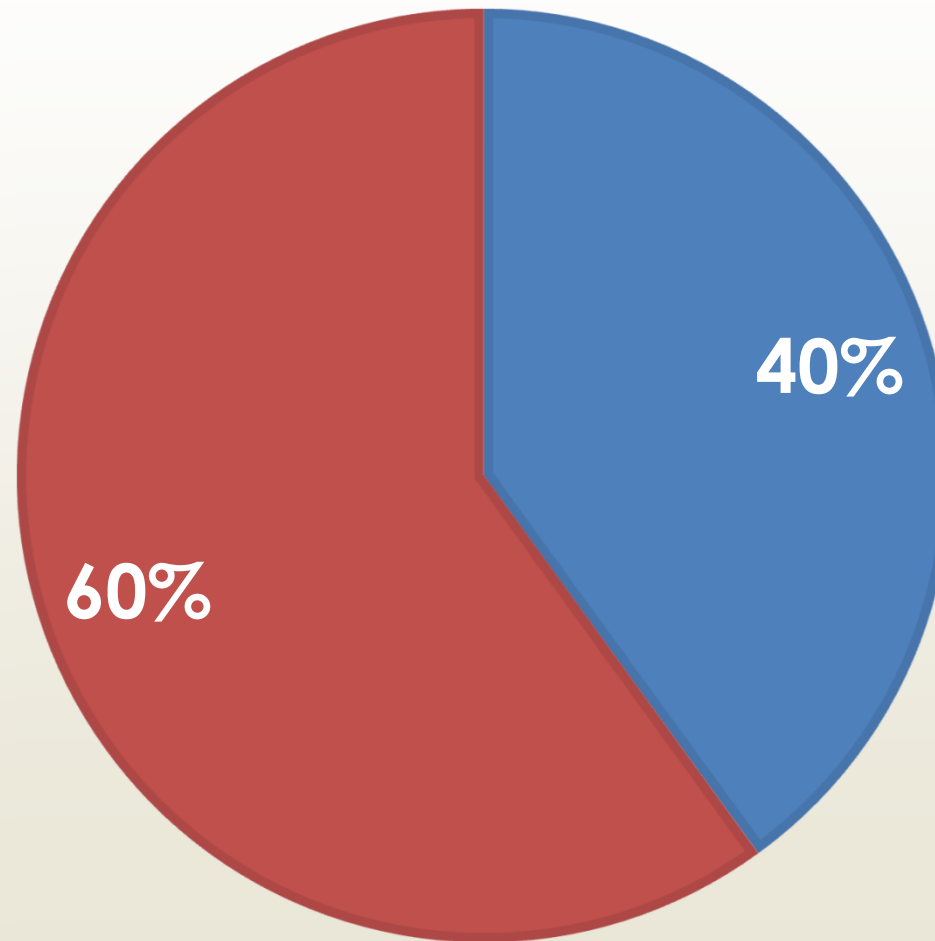
- Les bacheliers L ne représentaient que 50% des effectifs d'étudiants inscrits en 1^{ère} année de CPGE littéraire dans l'académie à la rentrée 2017, les ES : 23,9% et les S : 21,7%(source : bilan de l'orientation et de l'affectation Edition 2017-2018)
- Répartition des bacheliers S qui poursuivent en licence : 46,1% vont en PACES, 22,5% en sciences, 10,7% en STAPS, 8,2% en droit, 6,3% en sciences humaines et sociales, 6,2% en Arts/Lettres/Langues (source fiches bac 2017-2018)



5. Baccalauréat 2021

BACCALAURÉAT 2021

**Epreuves
finales**



**Contrôle
continu**

BACCALAUREAT GENERAL (et technologique)

Epreuves Finales

Matières	Coefficients
Epreuves anticipées (en 1 ^{ère})	
Français écrit	5
Français oral	5
Epreuves finales (en terminale)	
Philosophie	8 (4 Techno)
Epreuve orale terminale*	10 (14 Techno)
Epreuves de spécialité 1 et de spécialité 2	16 16
* Préparée en 1 ^{ère} et en terminale porte sur un projet adossé à 1 ou 2 des enseignements de spécialité suivis par l'élève	

**60% de la
note finale**

BACCALAUREAT GENERAL CONTRÔLE CONTINU

40% de la
note finale

Matières	10%
Français Philosophie Histoire géographie et EMC Langues vivantes A et B Enseignement scientifique EPS Enseignements de spécialité Options 1ere et terminale	A partir des bulletins de 1 ^{ère} et terminale
Matières (non évaluées dans les épreuves terminales du bac)	30%
Histoire géographie Langues vivantes A et B Enseignement scientifique EPS* Enseignement de spécialité non poursuivi en terminale	A partir d'épreuves communes en 1 ^{ère} et en terminale



Rattrapage

- ▶ Les élèves obtenant une note égale ou supérieure à 8 et inférieure à 10/20 à la 1^{ère} série d'épreuves du baccalauréat peuvent demander un rattrapage
- ▶ Il consiste en 2 épreuves orales. Le candidat est interrogé dans les enseignements qui ont fait l'objet d'une épreuve finale écrite.

Référence des textes réglementaires

❑ **Baccalauréat général et formations conduisant au baccalauréat technologique**

Dispositions du code de l'éducation relatives aux enseignements : modification

Décret n°2018-614 du 16-7-2018- JO du 17-7-2018 (NOR MENE1813135D)

❑ **Baccalauréat général et technologique**

Modalités d'organisation du contrôle continu pour l'évaluation des enseignements

Arrêté du 16-7-2018 J.O du 17-7-2018 (NOR MENE 1813139A)

❑ **Baccalauréat général et technologique**

Epreuves anticipées

Arrêté du 16-7-2018 – JO du 17-7-2018 (NOR MENE1813136A)

❑ **Baccalauréat général**

Epreuves à compter de la session 2021

Arrêté du 16-7-2018 J.O du 17-7-2018 (NOR MENE 1813138A)

❑ **Lycées d'enseignement général et technologique :**

Note de service n° 2018-109 du 05-09-2018 relative aux enseignements de spécialité (BO n°32 du 06-09-18)

❑ **Baccalauréat technologique**

Epreuves à compter de la session 2021

Arrêté du 16-7-2018 J.O du 17-7-2018 (NOR MENE 18131140A)

❑ **Baccalauréat général**

Organisation et volumes horaires de la classe de seconde

Arrêté du 16-7-2018 J-O du 17-7-2018 (NOR MENE1815610A)

❑ **Baccalauréat général**

Organisation et volumes horaires des enseignement du cycle terminal

Arrêté du 16-7-2018 J.O du 17-7-2018 (NOR MENE1815611A)

❑ **Baccalauréat technologique**

Organisation des volumes horaires des enseignements des classes de première et terminale dans les séries « sciences et technologie de la santé et du social » (T2S), « sciences et technologies de laboratoire » (STL), « sciences et technologie du design et des arts appliqués » (STD2A), « sciences et technologie de l'industrie et du développement durable » (STI2D), « sciences et technologies du management et de la gestion, » (STMG),

Arrêté du 16-7-2018 (NOR MENE 1815612A)

❑ **Lycées d'enseignement général et technologique :**

Procédure d'orientation en d'orientation en fin de classe de seconde

Note de service n°2018-115 du 26-09-18 (BO 35 du 27-09-18)